

# ONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

5<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2011

Séance du 17 novembre 2011

CG 11/5<sup>ème</sup>/III-04

*L'an deux mil onze, le 17 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents : MM, Albert, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;*

*Absents excusés ayant donné procuration de vote : MM. Astoul, Cambon, Marty Michel et Moignard.*

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CENTRE UNIVERSITAIRE DE TARN-ET-GARONNE

Le lundi 12 septembre 2011 était organisée la 18<sup>ème</sup> manifestation de rentrée au Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne. Cette nouvelle année universitaire débute avec des effectifs répartis de la manière suivante :

	rentrée 2011	rentrée 2010
<b>Université Toulouse 1 Capitole.....</b>	<b>345</b>	<b>380</b>
DROIT/AES.....	303	338
Licence 1 : 160 (Droit : 135 – AES : 25)		
Licence 2 : 76 (Droit : 65 – AES : 11)		
Licence 3 : 67 (Droit : 55 – AES : 12)		
Licence Acheteur Industriel .....	42	42
<b>Université Toulouse 2 le Mirail.....</b>	<b>352</b>	<b>383</b>
DAM (Département Archives et Médiathèque).....	125	125
Licence 3 : 44		

Licence pro édition : 15  
 Master 1 : 16  
 Master 2 ARI : 16 – Master 2 IDE : 12 – Master 2 Edition : 10  
 Dumet : 12

IUP “Arts Appliqués”.....162 147  
 Licence 3 : 47  
 Master 1 : 62  
 Master 2 : 53

IUFM.....65 111  
 Master “Education Formation Enseignement”  
 5 trajets de spécialité : EPS, littérature jeunesse, Arts visuels, Occitan, Droit/Eco  
 Master 1 : 29  
 Master 2 : 24  
 Master 2 Prépa concours : 12

**Formation continue.....100 100**

**TOTAL GENERAL .....797 863**

On peut constater globalement que le Département **Archives et Médiathèque** enregistre des effectifs identiques à ceux de l'an dernier alors que la filière **Droit/AES** accuse 35 étudiants de moins.

**L’IUP « Arts Appliqués »**, quant à lui, continue à se développer et cette **croissance tendra à s’accélérer** avec la livraison du futur bâtiment prévu pour cette formation.

**A l’inverse, l’IUFM, touché par les dernières réformes** et la baisse du nombre de postes aux concours de l’enseignement, passe de 111 à 65 étudiants, perdant cette année encore, la moitié de ses effectifs, ce qui ramène un total d’étudiants à 797 contre 863 l’an passé.

Ce début d’année universitaire, grâce à la vitalité de tous les partenaires, est riche en offres d’évènements ouverts à tous sur le site.

En tout premier lieu, les étudiants de l’IUP « Arts Appliqués » ont fêté leurs dix années d’existence sur le site, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, en exposant des travaux d’étudiants, en animant la journée par des activités ludiques et clôturant cette manifestation par un cocktail « design culinaire » préparé par les étudiants.

Du 14 au 20 octobre 2011 s’est déroulée sur le Centre Universitaire « La Semaine de l’Etudiant », impulsée par le PRES Université de Toulouse sur tous les sites universitaires de Midi-Pyrénées.

Des expositions, dans l'ancienne cantine, ont ouvert cette opération, suivies d'un concert gratuit au « Rio ». Une journée « Santé-Bonheur » était par ailleurs organisée par l'« Aide à l'Étudiant », comprenant des ateliers à caractère informatif et des démonstrations : Sécurité Routière, Service d'Incendie et de Secours, Secours Populaire, Planning Familial, Services Sociaux de l'Université Toulouse 1 Capitole, etc.

Cette semaine de l'étudiant s'est achevée par un temps de libre expression et d'occupation de l'espace du site universitaire par les étudiants eux-mêmes : mini-théâtre, projection de films d'animations réalisés par l'IUP « Arts Appliqués », démonstrations sportives, musicales...

**Tout au long de l'année, les actions culturelles « L'Auditorium »** poursuivent leur offre d'activités en direction des étudiants :

- expositions dans le hall de la Médiathèque Montauriol ;
- déplacements pédagogiques : étudiants du Département « Archives et Médiathèque » à la Bibliothèque Nationale de France et au Salon du Livre de Montreuil en décembre ; étudiants de Droit à Paris en janvier pour visiter le Sénat, la Mairie de Paris ; voyage des étudiants de l'IUP « Arts Appliqués » en Touraine, pour découvrir les Jardins de Chaumont ;
- politiques tarifaires préférentielles (cinéma, théâtre, concerts) ;
- activités sportives, etc.

**L'Aide à l'étudiant** continue, de son côté, de proposer ses services pour la recherche de logements ou de jobs d'appoint. Une écoute attentive est également portée à chaque étudiant en difficulté sociale afin de le soutenir et de l'orienter dans ses démarches (permanences renforcées de l'assistante sociale, de la médecine et du planning familial). Ainsi des journées plus particulières sont organisées sur le site telles : Antenne « logement », Opération du Secours Populaire, Présence du Bureau d'Information Jeunesse.

**Concernant l'investissement**, et malgré l'absence de contribution financière de la Ville de Montauban, nous continuons à poursuivre notre effort en réalisant le bâtiment pour les enseignements de l'IUP « Arts Appliqués », investissement indispensable au développement de notre Centre Universitaire.

Le mandat de cette opération a été confié à la SEMATEG le 27 septembre 2010. La Commission d'Appel d'Offres du 19 septembre 2011 a émis un avis favorable sur le choix des entreprises et la Commission Permanente du 24 octobre vient d'approuver l'attribution des marchés de travaux aux entreprises retenues.

Le début du chantier a été légèrement retardé par la prescription d'un diagnostic de recherche archéologique sur le périmètre de construction de l'ouvrage.

Ces fouilles se sont déroulées du 10 au 12 octobre 2011 sans faire apparaître d'éléments probants. Je souhaite, dorénavant, lancer l'ordre de service de démarrage des travaux, dès que la notification de la fin des recherches nous sera confirmée.

Ainsi, nous pouvons prévoir une **livraison de ce nouveau bâtiment pour la rentrée universitaire 2013.**

Par ailleurs, en raison de ces fouilles et du prochain démarrage des travaux, la capacité de stationnement de véhicules dans l'enceinte du site a été fortement diminuée. En conséquence, compte tenu de la **grande capacité du nouveau parking du Conseil Général, l'utilisation de places au profit des étudiants ou enseignants** souhaitant se garer à proximité du site universitaire a été autorisée.

Pour finir sur les investissements réalisés cette année, la réfection de l'ex-bâtiment des Transports, hébergeant au 1<sup>er</sup> étage depuis la rentrée 2010 les services administratifs du Centre, s'est achevée au début du mois de septembre 2011 par la réhabilitation du rez-de-chaussée, offrant ainsi à tous les usagers un accueil convivial.

Concernant enfin **le restaurant universitaire et au vu du souhait exprimé par nos agents**, j'ai souhaité que soient engagées des négociations avec le gestionnaire IUFM, pour que le personnel départemental puisse y être accueilli avec régularité, dans un cadre plus formalisé. Cette négociation entrera dans le cadre de la refonte globale de nos conventions avec l'Université du Mirail, au sein de laquelle l'IUFM est aujourd'hui intégré.

A cet effet, j'ai sollicité le concours d'une expertise juridique pour clarifier la situation de cet ensemble immobilier, appartenant au Département et affecté depuis 1991 au domaine de l'éducation et de la formation, domaine dans lequel nous avons largement investi depuis la création de ce site universitaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir me donner votre accord sur les orientations de ce rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan « rentrée universitaire » ;
- Approuve les orientations suivantes :

### *Aide à l'étudiant*

- Décide de poursuivre cette aide par un soutien attentif des étudiants en difficulté, en organisant des journées particulières sur le site telles que Antenne « logement », opération du secours populaire ou présence du BIJ ;

### *Investissements :*

- bâtiment IUP « Arts appliqués »
  - La Commission Permanente du 24 octobre a approuvé l'attribution des marchés de travaux aux entreprises retenues ;
  - Décide de lancer l'ordre de service de démarrage des travaux, dès confirmation de la fin des recherches archéologiques sur le site afin de prévoir une livraison de ce nouveau bâtiment pour la rentrée universitaire 2013 ;
  - Autorise, compte-tenu des travaux dans l'enceinte du site, l'utilisation du nouveau parking du Conseil Général au profit des étudiants et enseignants qui le souhaitent ;
- restaurant universitaire
  - Décide d'engager des négociations avec le gestionnaire IUFM, pour que le personnel départemental puisse y être accueilli avec régularité ;
  - Précise que cette négociation entrera dans le cadre de la refonte globale des conventions avec l'Université du Mirail, au sein de laquelle l'IUFM est aujourd'hui intégré.
  - Demande à cet effet le concours d'une expertise juridique pour clarifier la situation de cet ensemble immobilier, appartenant au Département et affecté depuis 1991 au domaine de l'éducation et de la formation.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,